

## En résumé:

- À destination des professionnels du secteur de la restauration.

Publié le 25/08/2025

## Appel à candidatures stands de restauration sucrée de type foodtruck.

pour les manifestations Journées européennes du patrimoine (20 et 21 septembre) et Marché de Noël des artisans d'art 6 et 7 décembre 2025.

### CONTEXTE

Dans le cadre de sa saison culturelle 2025, Château de Martainville organise les Journées européennes du Patrimoine les samedi 20 septembre de 10h à 12h30 et de 14h à 18h et le dimanche 21 septembre de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30. L'évènement national attire environ 1200 personnes sur le week-end.

Depuis 2020, le Château de Martainville représente l'excellence des métiers d'art et afin de conforter cette identité, le site organise son 2<sup>e</sup> Marché de Noël des artisans d'art les 6 et 7 décembre 2025 de 10h à 17h30, avec la participation d'environ 20 d'artisans d'art, installés parmi les collections du Musée des Traditions et Arts Normands. En 2023, l'évènement avait attiré plus de 1000 visiteurs.

A l'occasion de ces deux évènements, le Château de Martainville proposera des animations, ateliers, visites guidées et stands de vente d'artisans d'art.

Afin d'offrir la possibilité de se restaurer dans l'enceinte du parc, en extérieur, grâce à la présence d'un stand ou Food truck de produits sucrés et de boissons, le Château de Martainville est à la recherche d'un prestataire pour chacun de ces évènements.

## Cahier des charges et candidature

Le candidat devra proposer une restauration sucrée avec des spécialités locales pour un public familial. Il aura également la possibilité de proposer des boissons fraîches et chaudes, voire des boissons locales alcoolisées tels que cidre et poiré. Le candidat devra alors déposer une demande d'autorisation en mairie pour ce type de débit de boissons.

Le Département de la Seine Maritime décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de matériel durant les heures d'ouverture. Le prestataire est responsable de son stand et de ses biens. Le véhicule de l'exposant sera stationné sur le parking intérieur. L'accès au site en véhicule ne sera autorisé que durant les heures définies pour le montage (entre 8h30 et 10h et de démontage (à partir de 18h30).

### L'occupation du Domaine Public.

Une convention d'occupation du domaine public entre l'exposant et le Département de la Seine - Maritime sera conclue avant le début de la manifestation. Le montant de la redevance d'occupation du Domaine varie en fonction de la surface occupée.

Surface d'occupation <b>sans électricité</b>	Tarification
Jusqu'à 9 m2	28€
De 10 à 14 m2	35€
De 15 à 18 m2	50€
De 19 à 25m2	70€
De 26 à 50 m2	100€
Surface d'occupation <b>avec électricité</b>	Tarification
Jusqu'à 9 m2	55€
De 10 à 14 m2	65€
De 15 à 18 m2	85€
De 19 à 25m2	100€
De 26 à 50 m2	125€

Le règlement de la redevance sera effectué sur place, le jour de l'évènement. Le dossier de candidature devra être envoyé à l'adresse suivante avec pour objet « Appel à candidatures stands de restauration et de produits naturels autour de la pomme. Château de Martainville »

[caroline.louet@seinemaritime.fr](mailto:caroline.louet@seinemaritime.fr) **avant le 8 septembre 2025 à 16h**

#### Modalités de sélection :

Les candidatures seront examinées au regard notamment des éléments suivants :

- Disponibilité jours de présence,
- Références en matière de production et de participation à des évènements culturels,
- Qualité des produits proposés à la vente,
- Proposer 2 modalités de paiement pour le public,

#### Contact / Renseignements :

Musée des Traditions et Arts Normands-Château de Martainville  
Caroline LOUET, Directrice [caroline.louet@seinemaritime.fr](mailto:caroline.louet@seinemaritime.fr)

### Fiche de renseignement.

<b>VOTRE ENTREPRISE</b>	
NOM	
SIRET	
Mail	
Adresse	
Activité principale	
Spécialités	
Vos références	
Paiement accepté en espèces	Oui/non
Paiement accepté en carte bancaire	Oui/non
Paiement accepté en chèque	Oui/non
Tarification occupation du domaine public	<input type="checkbox"/> 9m <sup>2</sup> , sans électricité : 28€ <input type="checkbox"/> 9 m <sup>2</sup> avec électricité : 55€ <input type="checkbox"/> De 10 à 14 m <sup>2</sup> sans électricité <input type="checkbox"/> De 10 à 14 m <sup>2</sup> avec électricité <input type="checkbox"/> Autre : précisez : .....
Besoin en électricité (mentionnez la puissance électrique/type de matériel)	
Besoin en eau	
Autres	